

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

CENTRE HOSPITALIER - 2, rue Schlumberger. - B.P. 219 –
68504 GUEBWILLER

Procédure de passation : Procédure adaptée simple en application de l'(des) article R2123-1 1° du Code de la commande publique.

Objet du marché : **Maintenance téléphonie et PABX**

Nombre de lots : le présent marché est composé en 1 lot unique.

Date limite de réception des offres : La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 7 octobre 2022 à 12 heures. Les dossiers arrivés hors délai seront exclus de la procédure.

Durée du marché : un an renouvelable trois fois

Critères d'attribution des offres : selon les critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

Modalités de demande des dossiers :

Par voie électronique : téléchargement du dossier via Internet à l'adresse suivante: www.marches-securises.fr

Dans le cadre du développement durable nous vous invitons à télécharger les documents.

Modalités d'envoi des offres :

Par voie électronique : adresse d'accès au site électronique : www.marches-securises.fr

Les offres devront être rédigées en langue française.

Critère de sélection des candidatures : Capacité économique et financière et capacités professionnelles et techniques, conformément à l'article 44 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature :

- formulaire DC1 fourni par le Centre Hospitalier de Guebwiller (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants) dûment complété et **signé**, accompagné des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

Dans le cas d'un groupement d'entreprises, un seul DC, signé par chaque membre du groupement sera fourni.

- formulaire DC2 mis à jour au 1/04/2019 dûment complété, accompagné des renseignements ou documents permettant d'évaluer :

a) les capacités économique et financière :

- chiffre d'affaires des trois dernières années

- attestation d'assurance des risques professionnels

b) les capacités techniques :

- moyens matériels et humains

- liste des principales prestations de nature identique à l'objet du marché, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant la date, le montant et le destinataire.

c) les capacités professionnelles :

- certificats de qualification professionnelle ou tout moyen de preuve équivalent

Dans le cas d'un groupement d'opérateurs économiques, ces documents devront être fournis par chaque membre du groupement.

Renseignements :

Pour tous renseignements complémentaire administratifs et techniques, les soumissionnaires peuvent s'adresser à :

Monsieur Geoffroy KRENZER– adresse électronique : geoffroy.krenzer@ch-guebwiller.fr

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix – BP 51038 –
67070 STRASBOURG Cedex

Tél : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12 Septembre 2022

Le Directeur du CH de Guebwiller
Pour le Directeur et par délégation
Le Directeur Délégué

Jérémy VANNIER

